Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Fiche d'identification du véhicule

Acquéreur (C.1) : [illegible]

(A) Numero d'immatriculation	(B) Date de 1ère immatriculation	(X.1) Date de visite technique
BB-525-JV	11/10/2010	26/10/2022

(D.1) Marque	(D.2) Type variante version	(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)	(D.3) Dénomination commerciale
MAN	GNSP26SM4BR		TGS

(E) Numéro d'identification du véhicule	(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg)	(F.2)) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)	(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
WMA26SZZ59M536309	33000	26000	40000

(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage (en kg)	(G.1) Poids à vide national	(J) Catégorie du véhicule CE	(J.1) Genre national
15110	15035	N3G	CAM

(J.2) Carrosserie CE	(J.3) Carrosserie (désignation nationale)	(K) Numéro de réception par type (si disponible)	
	BEN AMO	P-2929.06.00	

(P.1) Cylindrée (en cm3)	(P.2) Puissance nette maximale (en kW)	(P.3) Type de carburant	(P.6) Puissance administrative nationale
10518	265	GO	28

(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)	(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur	(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)	(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db (A))
	2		89

(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)	(V.7) CO2 (en g/km)	(V.9) Classe environnementale
1425		0555*0651C

(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

(Z.1) TE POSSIBLE

Edité le 07/03/2023